

COMITÉ DE BASSIN DU 6 DÉCEMBRE 2019 Avis sur la synthèse des réponses aux consultations sur les questions importantes et les propositions pour leur prise en compte dans le SDAGE 2022-2027

OBJET DE LA PRÉSENTATION

Rappel du cadre de la consultation :

- Le CB du 21 septembre 2018 a décidé de soumettre à la consultation du public et des assemblées les projets de programme de travail et de synthèse des questions importantes (QI) pour la préparation du SDAGE 2022-2027.
- Cette consultation s'est déroulée à partir du 2 novembre 2018, sur une durée de 6 mois pour le public et de 4 mois pour les assemblées.

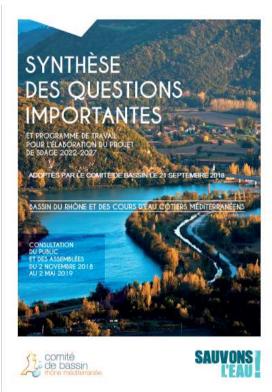
Objet de la présentation :

- Principaux résultats de la consultation du public et des assemblées
- Proposition des pistes d'évolution des orientations fondamentales (OF) du SDAGE envisagées pour prendre en compte ces avis
- > Pour délibération du CB

METHODE DE TRAITEMENT DES AVIS



- Synthèse des QI organisée en 7 enjeux :
 - Eau et changement climatique
 - Déséquilibre quantitatif de la ressource en eau
 - Eau et milieux
 - Pollution de l'eau et santé
 - Eau et substances dangereuses
 - Pollution par les pesticides
 - Gouvernance



- Consultation sous la forme de questions ouvertes via un formulaire en ligne sur internet, des avis des assemblées également recueillis par courrier
- Prestation d'analyse des résultats par un bureau d'études spécialisé pour en extraire les préconisations, leviers ou stratégies d'actions les plus plébiscités

BILAN DES AVIS RECUEILLIS



62 avis d'assemblées

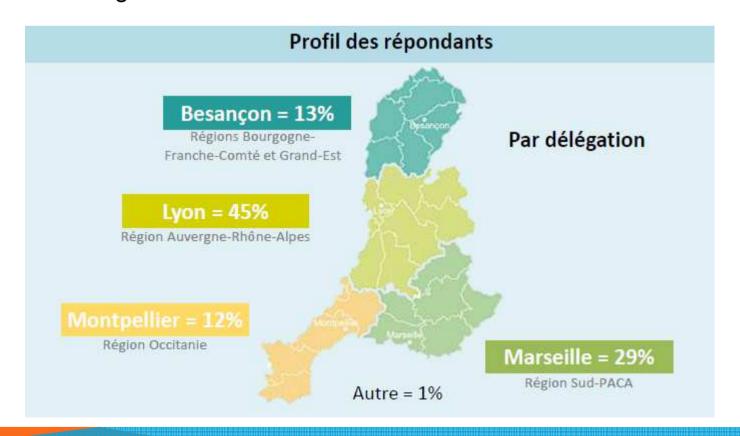
Chambres d'Agriculture	16	Alpes de Haute-Provence (04) ; Hautes-Alpes (05) ; Alpes-Maritimes (06) ; Bouches-du-Rhône (13) ; Côte d'Or (21) ; Gard (30) ; Hérault (34) ; Jura (39) ; Saône-et-Loire (71) ; Var (83) ; Vaucluse (84) ; Auvergne Rhône-Alpes ; Bourgogne Franche Comté ; Occitanie ; PACA ; Commission professionnelle Eau et Agriculture Rhône-Méditerranée et Corse
Syndicats et structures porteuses de SAGE	10	Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude ; Syndicat Mixte du Lac d'Annecy ; Syndicat Mixte Du Bassin Du Fleuve Hérault ; Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt ; Syndicat du bassin de l'Ouche ; Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais ; Etablissement Public du Bassin Territorial Saône et Doubs ; SAGE ARVE ; SCOT Grenoble ; Syndicat d'Aménagement du Guiers et de Ses Affluents
EPCI-FP	8	CC de Bièvre-Isère ; CC de Beaucaire Terre d'Argence ; CC de Haute Comté ; CC de Miribel et du Plateau ; CC Sud Roussillon ; Com. d'Agglo. Du Pays Voironnais ; Com. d'Agglo. DU Grand Narbonne ; Communauté territoriale Sud Luberon
Départements	7	Ardèche (07); Vaucluse (84); Vosges (88); Côte d'Or (21); Haute Savoie (74); Hérault (34); Bouches-du-Rhône (13)
Chambres de Commerce et de l'Industrie	6	Auvergne Rhône-Alpes ; Bourgogne Franche Comté ; Pays d'Arles ; Haute-Savoie ; Nord Isère ; Occitanie
Régions	3	PACA ; Grand-Est ; Bourgogne Franche Comté
Organes de gestion des parcs naturels régionaux	3	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ; Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes ; Parc naturel régional du Haut Jura
Associations	3	France Nature Environnement PACA ; Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Françaises ; France Hydro Electricité
Commissions Locales de l'Eau	2	CLE du SAGE de l'Arve ; CLE du SAGE de l'Est Lyonnais
Conseil économique, social et environnemental	2	Auvergne Rhône-Alpes ; Bourgogne Franche Comté
Pays limitrophes	2	Office Fédéral de l'Environnement Suisse ; Gouvernement Princier de la Principauté de Monaco

BILAN DES AVIS RECUEILLIS



62 avis d'assemblées : équilibré tant dans la répartition géographique que dans les sujets sur lesquels ont porté les avis

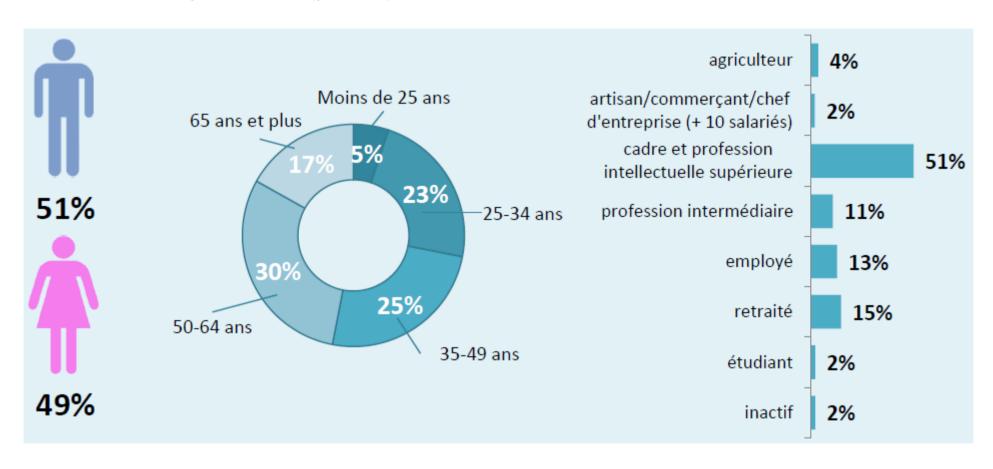
132 avis du public : une participation faible, mobilisation plus forte sur les questions relatives au changement climatique et une moindre expression sur les questions de gouvernance.



BILAN DES AVIS RECUEILLIS



Profil des répondants (public) :





Propositions transversales issues de la consultation :

<u>Assemblées</u> **Public** Concertation, **Implication** Information, association citoyenne sensibilisation des usagers Mobilisation des Suivi, évaluation leviers réglementaires Vision élargie des des actions enjeux et échelles Modification des Financement de travail pratiques, des comportements et des Animation modèles agricoles

- > Des préconisations à traduire en ajustements techniques pour renforcer, lorsque nécessaire, l'efficacité d'un certain nombre de dispositions du SDAGE
- > Association et implication citoyenne dans la mise en œuvre du SDAGE et la gouvernance locale à conforter (OF3).



Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Eau et changement climatique :

- Un besoin de ressource allouée à l'agriculture pour l'adaptation au changement climatique, exprimé par les représentants agricoles
- Collectivités attendues pour définir et mettre en œuvre des scénarios d'adaptation
- Au-delà des actions d'économies d'eau, le stockage de l'eau et la mobilisation de ressources de substitution largement cités comme solutions d'adaptation
- Enjeu de développer une vision globale des territoires et des besoins, de coconstruire les projets pour assurer la viabilité des solutions d'adaptation

Proposition pour le SDAGE :

Conforter le développement de la prospective en appui à la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique (OF0 en particulier).



Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Déséquilibre quantitatif de la ressource en eau

- Les mesures d'organisation et de gestion, fondements des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) mis en œuvre sur les territoires en déséquilibre quantitatif du bassin, citées en priorité par les assemblées
- La lutte contre les fuites, les économies d'eau, en particulier dans le domaine agricole, et la réutilisation des eaux considérées comme des actions efficaces pour rétablir l'équilibre quantitatif
- Demande de renforcement des réseaux de mesure et de suivi, et d'actualisation des études « volumes prélevables »

- Conforter l'outil PGRE en introduisant une démarche adaptative de révision tenant compte de la mise en œuvre effective des actions, de l'évolution de la ressource, du niveau d'atteinte des objectifs, et de scénarios d'évolution des besoins → PTGE.
- Renforcer la disposition relative aux économies d'eau (OF7)



Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Eau et milieux

- Projets devant intégrer plusieurs enjeux (hydrologie, morpho, continuité) pour gagner en efficacité, question de la faisabilité de l'atteinte des objectifs
- Besoin de concertation et enjeux agricoles (foncier, compensation/rémunération des services rendus) mis en avant par les assemblées
- Besoin de communication, suivi/évaluation des projets
- Renforcement du lien avec l'aménagement du territoire préconisé par le public

- Intégrer (OF6) les principes d'une action ciblée, efficace, intégratrice de l'ensemble des enjeux
- Renforcer, dans les dispositions relatives au bon fonctionnement des cours d'eau, la demande d'implication des acteurs de l'aménagement du territoire,
- Clarifier les attentes sur les modalités de suivi et de retour d'expérience des opérations de restauration hydromorphologique.



• Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Pollution de l'eau et santé

- Outils et modalités de mise en œuvre préconisés dans le SDAGE confortés par les avis issus de la consultation (périmètres de protection de captages, captages prioritaires et zones de sauvegarde).

- Intégrer à la disposition relative aux captages prioritaires (5E-02) les principes d'une stratégie d'action adaptée aux caractéristiques de chaque captage et tenant compte des résultats de suivi de la qualité des eaux, du fonctionnement des aquifères et des pressions.
- Mettre à jour la liste des captages prioritaires du bassin.



• Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Eau et substances dangereuses (dont pesticides)

- Nécessité d'améliorer la connaissance et de poursuivre la recherche sur les substances dangereuses
- L'interdiction, sinon la réglementation, des substances les plus dangereuses considérée comme le moyen d'action le plus efficace
- Des sources multiples de rejets pourvoyeurs en substances et vecteurs de pollution cités comme à traiter
- Besoin de soutien/reconnaissance d'un nouveau modèle agricole et de productions à bas niveaux d'intrants

> Proposition pour le SDAGE :

Préconiser des approches territoriales concertées, à l'échelle de bassins versants, pour traiter l'ensemble des rejets pourvoyeurs en substances et viser des objectifs réalistes de réduction des pollutions.



• Résultats et pistes d'évolution spécifiques à chaque enjeu

Gouvernance

- Intérêt d'évaluer les coûts et bénéfices des projets et de la mise en œuvre du SDAGE partagé par les assemblées
- Exercice des compétences GEMAPI par les syndicats de bassin versant à privilégier
- Besoin de conforter les EPCI pour l'exercice des compétences eau potable et assainissement
- Importance des instances de concertation à l'échelle des bassins versants, associant l'ensemble des acteurs dont les citoyens.

- Ajuster et clarifier les rédactions de l'OF3 relative à la prise en compte des enjeux économiques et sociaux
- Traiter l'organisation des compétences pour le petit cycle de l'eau dans l'OF4, en complément des dispositions existantes sur le « grand cycle »
- Parforcer l'OF4 pour conforter le rôle des syndicats de bassin versant et l'importance de la coordination entre EPCI et syndicats de bassin versant pour une gestion intégrée des enjeux de l'eau.



Merci de votre attention